

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 JANVIER

## La cinquième roue

Nous ne voulons pas apprécier, à l'heure qu'il est, le résultat des élections sénatoriales.

Quel qu'il soit, d'ailleurs, il ne nous intéresse que médiocrement, par cette raison que nous considérons le Sénat, tel qu'il est constitué, comme un rouage inutile et encombrant.

Dans son inflexible bon sens, le public lui-même se désintéresse absolument de ces élections. Autant les élections de députés le passionnent et l'enflèvent, autant les élections sénatoriales le laissent indifférent.

Pas de polémiques dans les journaux, pas d'affiches sur les murs. A peine quelques circulaires plus fades les unes que les autres dans lesquelles des candidats à tout faire se donnent une peine de tous les diables pour ménager une chèvre qu'on ne voit pas et un chou qui s'acharne à garder l'anonyme.

N'étant pas du tout en contact avec l'électeur, lui-même produit hybride d'on ne sait quoi et venu l'on ne sait d'où, le candidat sénatorial ressemble par beaucoup de côtés à l'accusé de cour d'assises devant les jurés. Parmi ces derniers il y a toujours deux ou trois meneurs qui décident, soit de l'acquiescement, soit de la condamnation. On ne sait pas davantage ce qui peut sortir d'une élection sénatoriale : un bureau de tabac bien placé, une bonne sinécure suffisent à changer, comme on l'a déjà vu souvent, la face d'un scrutin.

Dans un pays de démocratie, que peuvent être d'ailleurs les élections au suffrage restreint — si restreint qu'il en est comprimé — sinon une atteinte au suffrage universel direct ?

Et comment le suffrage universel ne sentirait-il pas que ces élections sont dirigées contre lui ; que l'institution du Sénat n'a été imaginée que pour entraver les manifestations de sa volonté ?

Qu'est-ce que c'est, se dit-il, que ce Sénat, élu par une poignée d'électeurs corruptibles, auquel la Constitution confère des pouvoirs même supérieurs à ceux de la Chambre élue par la nation tout entière ?

Qu'est-ce que ce Sénat recruté dans des catégories spéciales d'âges et d'aptitudes, élu par des électeurs de droit tels que les députés et les conseillers généraux ? Si ceux-ci ont été élus par le suffrage universel avec un mandat déterminé, qu'ont-ils besoin d'une doublure au Sénat ?

Quel crédit peut avoir tel sénateur élu par cent cinquante ou deux cents voix, alors que le suffrage universel l'a précédemment battu à plates coutures ?

Que représente tel autre sénateur élu au petit bonheur, au hasard de la fourchette, à un second ou à un troisième tour de scrutin, alors que, jamais, au suffrage universel, il ne serait parvenu à être député ?

De quel droit ce sénateur, ce blackboulé, cet aplati, osera-t-il battre en brèche des lois votées par la Chambre et mettre au besoin son veto sur la volonté nationale ?

En France, tout ce qui répugne au bon sens

est condamné, et c'est le cas du Sénat tel qu'il est organisé. Aussi, voilà pourquoi les élections de dimanche ont laissé le public indifférent. Considérant le Sénat comme une institution décrépite et stupide, comme une pure chinoiserie, il assiste avec dédain à ces tempêtes électorales dont le vent est soufflé généralement par un Eole, qui distribue des bureaux de tabac ou accorde des exemptions militaires.

Nous n'avons pas à discuter si par elle-même l'institution d'un Sénat ne serait pas susceptible de rendre des services ; ce qu'il y a de certain, c'est que le Sénat actuel n'est qu'une superfétation.

Sans autorité par son mode de recrutement, sans prestige aux yeux du peuple qui ne l'accepte pas comme une émanation de lui-même, ce Sénat est condamné à n'être qu'une cinquième roue dans le mécanisme de cette République qui n'a rien innové, rien créé de personnel, se bornant à piétiner dans les vieilles routines et à emprunter aux régimes passés tout ce que ceux-ci avaient de défectueux ou de caduc.

La cinquième roue n'est pas seulement inutile ; elle est gênante, elle est encombrante et nuisible, puisqu'elle empêche le véhicule de marcher, de tourner et de se mouvoir librement.

Et c'est si bien le cas du Sénat actuel que, dans le parti républicain, il n'a guère plus pour candidats que ceux qui se montraient naguère ses adversaires les plus acharnés.

PAUL DE LÉONI.

## INFORMATIONS

Il serait très intéressant de lire les journaux de l'époque à laquelle M. de Freycinet, alors président du conseil pour la première fois, dut quitter le pouvoir après avoir abandonné l'Egypte aux Anglais ; il n'y avait pas alors d'injures et d'insultes qu'on ne lui prodiguât ; c'était un incapable, c'était un homme qui n'avait pas le sentiment du patriotisme, un homme néfaste... que sais-je ?

Et plus tard, lorsqu'il tomba pour avoir tenté de négocier un arrangement qui permit d'apaiser un peu la querelle religieuse et de revenir en partie sur les conséquences des fameux décrets, nouvelles protestations contre lui, de la part de ces mêmes journaux qui, aujourd'hui, le comblent d'éloges et l'ont désigné aux électeurs de la Seine comme l'homme indispensable.

On dit que M. Henri Brisson a voté dimanche à bulletin ouvert, avec ses amis, contre M. de Freycinet.

Il paraît que M. Poirrier, qui a été élu à Paris au premier tour, s'attendait si peu à ce résultat, que lorsqu'il l'a connu, il s'est trouvé mal ; il a fallu lui donner un cordial.

Il faut noter dans la Sarthe, l'échec de M. Rubillard, sénateur sortant républicain. M. Rubillard est le beau-père de M. Quesnay de Beaurepaire.

Dans la Seine-Inférieure, M. Pouyer-Quertier a échoué au troisième tour de ballottage.

L'infatigable champion de notre industrie et de notre agriculture contre la concurrence étrangère ne méritait pas cette échec.

Dans le Nord, un délégué est tombé mort d'apoplexie.

L'armée française a perdu en 1890 le général Cholleton, le général Ambert, le général de France, le général Gresley, le général Jarrus, le général Hugot, le général Barrut, le général Osmont, le général Lecoq.

La marine a perdu le contre-amiral Fisquet, l'amiral Legras, l'amiral Bergasse Dupetit-Thouars, le vice-amiral Olry, l'amiral Aube.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 5 décembre 1891.

Le Journal officiel a publié le décret relatif à l'emprunt de 869,488,000 fr. de rentes 3 0/0 au taux d'émission de 92.55. Les difficultés pour l'épargne de se procurer même une somme dérisoire de 10.25 ou 50 fr. de rentes sont si considérables, que le seul parti à prendre est de s'abstenir. On évitera ainsi les frais résultant d'un déplacement considérable des capitaux et les mécomptes inévitables de la réduction qui suivra l'emprunt. Les souscripteurs n'ayant pas même la promesse ferme d'obtenir 3 fr. s'exposent à n'avoir ni les rentes vendues pour acheter de l'emprunt, ni les rentes nouvelles sur lesquelles ils comptaient.

Le Crédit Lyonnais que nous avions laissé à 807, clôture à 820 en hausse de 13 fr.

Constatons la bonne allure à 572 de la Banque d'Escompte qui voit terminer dans les meilleures conditions un exercice où elle a trouvé de nombreuses occasions de profits.

Le Crédit Mobilier, qui a mis en paiement le 1<sup>er</sup> janvier un acompte de 12 fr. sur le dividende de l'exercice 1890, a oscillé entre 430 et 435 fr.

La Banque de Paris conserve une excellente tenue à 837.50.

La Société Générale a progressé à 498.75 et vise le cours de 500. Cet établissement continue à recevoir de nombreuses souscriptions en obligations des Chemins de fer Sud-Ouest Brésiliens dotées, comme on sait, d'une garantie d'Etat et d'une priorité absolue sur toutes les autres créances. On ne saurait trouver dans des conditions plus satisfaisantes un titre rapportant 25 fr., soit au cours de 428.71 un revenu de 5.86 0/0.

Les obligations des Immeubles de France sont toujours en faveur à 395. La Société est devenue propriétaire de tout l'actif de la Société Immobilière de Paris qui lui apporte un nouvel élément de prospérité.

On pousse activement les travaux de la ligne de Linarès à Almería, ligne très importante pour laquelle le gouvernement espagnol a accordé une subvention de 31 millions. Les obligations première hypothèque de cette ligne rapportent 43 fr. d'intérêt annuel, payables à la caisse du Crédit Mobilier et remboursables à 500 fr. Cotées actuellement 230 fr., elles constituent un placement extrêmement avantageux.

Les Chemins de Fer Portugais sont très recherchés aux environs de 585 et l'on peut considérer le cours actuel comme un point de départ qui sera largement dépassé dans un avenir prochain.

On traite à 460 les obligations des Chemins de Fer de Puerto Santa Maria à San Lucar de Barrameda. Les coupons d'intérêt échus le 1<sup>er</sup> janvier sont mis en paiement à la Banque d'Escompte de Paris.

L'actions des mines d'or de Saint-Antoine a atteint et dépassé le cours de 50 fr. Les achats du comptant ne se ralentissent pas et la hausse va s'accroître d'autant plus que les nouvelles de la mine montrent la situation sous un jour encore plus favorable que ne le faisaient espérer les premières expertises.

Les Chemins Economiques font 446.50.

## ÉTUDE

DES

## Terrains vignobles du Saumurois

Pour l'adaptation des vignes américaines

(Suite et fin)

COMMUNE DE ST-GEORGES-CHATELAISSON  
Terrain anthraxifère, molasse coquillière, étage supérieur du terrain tertiaire moyen

Clos de la Mine, à M. Peton

1<sup>re</sup> tranchée. Les Ajoncs. — Terrain argileux, profond, semblable aux terrains des environs de Montpellier. Prendre le *Jacquez*, car dans ces terrains le *Riparia* se chlorose.

2<sup>e</sup> tranchée. — Terrain argileux et un peu graveleux, contenant quelques petits rognons de calcaires. — Miocène moyen. — *Jacquez*.

3<sup>e</sup> tranchée. Clos de la Seigneurie, à M. Beaumont et à divers. — Mélange antraxifère à la surface du terrain. Couche de terre de 30 centimètres seulement, avec grès en dessous. En somme terrain très caillouteux. *Rupestris*.

Dans un milieu semblable, mais plus profond et argileux, il faudrait employer le *Jacquez*.

4<sup>e</sup> tranchée. — Terrain maigre, formé de fragments de schiste abondants. *Rupestris*.

5<sup>e</sup> tranchée. Ancienne carrière. — Terrain blanchâtre et effrité, molasse, sol sans profondeur, terrain douteux. Essayer le *Champin* ou le *Riparia-Rupestris*.

Si en certains endroits le sol est plus profond, essayer le *Jacquez*.

6<sup>e</sup> tranchée. Autre partie de carrière. — Terrain gréseux. *Rupestris*.

7<sup>e</sup> tranchée. Clos de la Haute-Pièce, aux Mines, à M. Peton. — Terrain argileux, non caillouteux, non calcaire, schiste en décomposition. Prendre le *Jacquez*.

Si le terrain était plus riche et plus profond, on pourrait essayer le *Taylor*.

8<sup>e</sup> tranchée. — Terrain noir à la surface, rouge en dessous, argileux et gréseux, contenant quelques rognons de quartz pourris. *Jacquez*.

9<sup>e</sup> tranchée. Les Vergneaux, à M. Peton. — Terrain sableux, siliceux, maigre, renfermant des fragments de grès.

Canton de Maury-la-Planterie

10<sup>e</sup> tranchée. — Terrain moins sableux que celui de la 9<sup>e</sup> tranchée, contenant un peu d'argile. *Rupestris* Si le terrain est un peu plus argileux, *Jacquez*.

Le Pont de Livier, à M. Cherbonneau

11<sup>e</sup> tranchée. — Terrain graveleux et siliceux. *Rupestris*.

12<sup>e</sup> tranchée. — Même terrain que celui de la 11<sup>e</sup> tranchée. *Rupestris*. Dans les parties argileuses, mettre du *Jacquez*.

13<sup>e</sup> tranchée. Les Grandes-Brosses. — Terrain argileux, sol marneux, d'une couche de 25 centimètres à la surface, siliceux et argileux au fond, un peu humide. *Jacquez*.

## COMMUNE DE TIGNÉ

Terrain métamorphique, molasse coquillière

14<sup>e</sup> tranchée. Les Vergneaux. — Terrain argileux, jaune et un peu calcaire. *Jacquez*.

Clos des Terres-Chaudes

1<sup>re</sup> tranchée. — Sol de 40 centimètres de profondeur. Terrain argileux, contenant un

peu de calcaire de bonne qualité. *Jacquez.*

2<sup>e</sup> tranchée. — Terrain peu profond, siliceux et très caillouteux. *Rupestris.*

3<sup>e</sup> tranchée. Pièce de la Cure. — Terrain argileux et riche, avec rognons calcaires. *Jacquez.* Si un terrain semblable ne contenait ni argile ni rognons calcaires, il y aurait lieu d'employer le *Riparia.*

4<sup>e</sup> tranchée. — Même terrain que le précédent. *Jacquez.*

5<sup>e</sup> tranchée. Le Chapitre. — Terrain argilo-calcaire, contenant un peu de quartz. *Jacquez.*

6<sup>e</sup> tranchée. Les Mayennes. — Terrain argileux et profond, sans calcaire. *Jacquez.*

*Clos des Valliennes, chez M. Peton*

1<sup>re</sup> tranchée. — Surface caillouteuse et un peu argileuse, sous-sol schisteux en haut. *Jacquez.*

2<sup>e</sup> tranchée. — Même terrain que le précédent, avec un sous-sol plus argileux. *Jacquez.*

3<sup>e</sup> tranchée. — Sous-sol formé de schiste pourri formant argile, ou formé d'argile compacte, rougeâtre. *Jacquez.*

4<sup>e</sup> tranchée. — Sol formé de cailloux siliceux, nombreux. Terrain profond. *Rupestris.*

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### TEMPÉRATURE

Le froid a repris depuis hier, et les vents, venant du nord-est, ont chassé à nouveau les nuages. Par un temps clair, le thermomètre marquait ce matin 5 degrés au-dessous de zéro.

### L'ALERTE

Une des alertes annoncées pour le mois de janvier a eu lieu aujourd'hui. A midi, la trompette a sonné dans les différents quartiers de la ville.

C'est donc l'alerte de nuit qui clôturera ces sortes d'exercices militaires.

### La Photographie

Chacun sait combien la photographie prend d'extension et combien surtout sont nombreux les amateurs de cet art qui n'a plus de secret pour personne. Cependant, faut-il encore, malgré la simplicité des appareils, une certaine expérience pour arriver à faire bien, à faire vrai, et beaucoup aiment encore mieux se procurer des vues que de les exécuter. C'est ce qu'a compris M. Dézé, libraire, qui, depuis quelque temps, possède une collection de vues de Saumur fort bien traitées; il n'est pas un coin de notre charmante ville qui n'ait été photographié, et ces vues sont toutes plus heureuses les unes que les autres. Les dernières épreuves tirées sont pleines d'actualité: c'est la Loire prise par les glaces; puis l'aspect du fleuve au moment où quantité d'habitants le

traversent sur les glaçons amoncelés. Ces cartes obtiennent un grand succès, et les acheteurs sont très nombreux: chacun, en effet, désire garder le souvenir de ce fait, si rare heureusement, la traversée de la Loire à pied sec.

### État civil de la ville de Saumur

Du 29 décembre 1890 au 5 janvier 1891.

#### NAISSANCES

Le 30 décembre. — Marguerite Baronnet, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Juliette Boulet, à l'Hospice.

Le 1<sup>er</sup> janvier. — Anne-Marie-Pauline Doynel de Quincey, rue de la Maremaillette.

Le 2. — Marcel-Alfred Brain, à l'Hospice.

Le 3. — Fernand-Edouard Menard, rue de Fenet; — Alfred-Charles Bonin, rue de Bordeaux; — Lucien-Auguste Martin, rue des Capucins.

Le 5. — Théodore-Valentin Suhard, rue d'Orléans; — Raymond-Marie Charrier, rue de la Visitation.

#### DÉCÈS

Le 29 décembre. — Victor Thierry, sans profession (veuf), 77 ans, à l'Hospice.

Le 30. — Catherine Meuray, veuve Louis Grosbois, 80 ans, route de Rouen; — Etienne Mariette, sans profession (veuf), 75 ans, à l'Hospice.

Le 31. — Adolphe-Frenzel Gastineau, propriétaire, 70 ans, rue de la Reine-de-Sicile.

Le 1<sup>er</sup> janvier. — Julie, veuve Louis Rénier, 78 ans, à l'Hospice; — Marie Ragueneau, veuve Jean Soyer, journalière, 79 ans, à l'Hôpital.

Le 2. — Eléonore-Emilie Cheneau, épouse Eugène Cotelte, 35 ans, rue de Poitiers; — Louise Baudouin, journalière, 24 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 3. — Adolphe-Pantaléon Gillet, rentier (veuf), 83 ans, rue de la Gueule-du-Loup; — Urbain Grégoire, journalier (veuf), 75 ans, à l'Hôpital; — Léonie Girault, 4 mois, rue de Fenet; — Anne Derouard, blanchisseuse, veuve René Boulissière, 55 ans, rue des Ecuries; — Anné Tiraud, veuve Jean Vallée, 83 ans, à l'Hospice; — Marcel-Alfred Brain, 4 jour, à l'Hospice.

Le 4. — Adélaïde Pironneau, célibataire, 67 ans, à l'Hospice.

Le 5. — Marie-Augustine Rabu, 20 jours, rue de l'Echelle.

ANGERS. — Vendredi dernier, le nommé Bernier, au service de M. Bessonneau, conduisait un camion chargé de 2,000 kilos de cordages.

Par suite d'un faux pas, le malheureux tomba sous les roues de son véhicule et eut la jambe droite broyée.

Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur, le blessé a été conduit à l'Hospice.

Le même jour, au matin, on a retiré d'un

puits, aux Plaines, le cadavre d'un nommé Auguste Prezelin, âgé de 49 ans, carrier de son état.

Cet homme avait quitté son domicile la veille au soir.

On croit à un suicide.

Le défunt ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

## UN DRAME RUE MOLIÈRE à Tours

Dimanche, dans la matinée, le bruit se répandait en ville qu'un drame épouvantable venait d'être commis dans le quartier de l'avenue de Grammont, dans des circonstances horribles. Un homme, disait-on, avait coupé la gorge à sa femme, et ensuite s'était donné la mort.

Nous nous empressâmes de nous rendre rue Molière, une rue presque déserte, prenant naissance à l'avenue de Grammont, et parallèle à la place Thiers et à la rue Febvotte. Là, nous avons pu puiser tous les renseignements sur ce drame occasionné par la jalousie conjugale, et qui a jeté l'émoi et la consternation dans le quartier et dans la ville entière.

Les deux époux se nomment Laurand et habitent la maison, une petite maison propre, portant le numéro 47. Le mari était employé aux chemins de fer de l'État, où il remplissait les fonctions de surveillant.

« Les époux Laurand, nous a répondu un voisin que nous avons interrogé, paraissent mener, tous deux, une vie paisible; l'union même semblait régner dans le ménage, composé du père, de la mère et de trois enfants, dont l'aîné a 17 ans et le plus jeune environ 4 ans. Par intervalles cependant, nous entendions quelques discussions. Le mari était fort jaloux et il lui arrivait parfois en rentrant de faire des scènes à sa femme; la colère s'apaisait bientôt, et rien ne pouvait faire prévoir un aussi tragique dénouement.

« Que s'est-il passé hier soir? Je ne saurais vous le dire. Ce que je puis vous affirmer, c'est que Laurand paraissait très calme, samedi soir. Je le vis rentrer; la famille se mit à table, et à 9 heures, les chandelles étaient éteintes, comme d'habitude, dans la chambre où couchaient le mari, la femme et leur enfant de quatre ans, ainsi que dans l'appartement contigu où couchent les deux autres. »

Là s'arrête le récit du voisin.

Les enfants s'endormirent bientôt, mais une discussion s'éleva entre les deux époux; elle prit une autre tournure que les précédentes et s'envenima.

Des propos aigre-doux furent échangés, les gros mots leur succédèrent, une colère furieuse s'empara de Laurand qui lança au visage de sa femme les plus grossières injures et des soupçons injustifiés. La femme Laurand bondit sous l'outrage; quelques coups, selon

toute probabilité, s'ensuivirent; Laurand se leva, prit un coup de poing américain et frappa sa femme à la tête, ainsi que l'on a pu s'en rendre compte en faisant les constatations médicales.

La face ne formait plus qu'une plaie; la bouche, fendue, laissait pendre lamentablement la mâchoire broyée.

Le nez s'écrasait en une bouillie sanglante, et une plaie béante séparait le front.

La femme a-t-elle été tuée sur le coup? On va voir que non. Quoi qu'il en soit, son mari, son meurtrier, se livra sur elle à des violences de toutes sortes.

L'horrible spectacle de sa femme à moitié morte qu'il avait devant lui, loin de lui donner le moindre remords, lui imprima un accès de folie furieuse, la folie du sang. Il est impossible de donner une autre explication de la scène de sauvagerie qui suivit.

Le misérable, non satisfait de voir sa femme dans cet état déplorable, se dirigea vers une commode, s'empara d'un rasoir, prit même le temps de l'affiler et se précipitant, se ruant sur sa femme, il lui porta plusieurs coups sur la gorge avec un acharnement, une furie tels qu'il lui fit des blessures profondes.

La pauvre femme, presque inanimée, essaya de se relever; elle dut voir son mari; à chaque coup porté par le malheureux, sa main, nerveusement crispée, cherchait instinctivement, par un mouvement réflexe, à écarter le bras du meurtrier.

Laurand ne voyait pas et frappait sur la gorge et même sur la main dont les doigts sont coupés et ne tiennent plus à la main que par des lambeaux de chairs sanglants.

Le forfait était accompli. Le meurtrier, en présence de sa victime, eut un mouvement d'épouvante. Dans un éclair rapide, il comprit sans doute le crime abominable qu'il venait de commettre et dont il devrait répondre devant la justice. Il n'hésita pas; un revolver était à portée de sa main, il l'appliqua sur son front et fit feu. La mort fut instantanée.

Le cadavre du meurtrier s'allongea auprès du lit où gisait sa victime ensanglantée.

Cet épouvantable drame n'a eu qu'un témoin, le malheureux enfant de quatre ans que l'on trouva pleurant, dans son lit, en proie à une terreur indicible, incapable de prononcer une parole.

Les deux autres enfants, couchés dans une chambre voisine, n'avaient rien entendu.

Vers une heure du matin, l'aîné des enfants ayant cru entendre un bruit bien léger et comme des râles étouffés, se leva et ouvrit la porte de la chambre où se trouvaient son père et sa mère.

Qu'on se représente l'émotion qu'il ressentit en voyant leurs corps inanimés, et sa mère, horriblement mutilée, qui avait repris assez de forces pour se traîner jusqu'à la porte de sa

## BÉBÉ - ROSE

Par André GÉDARD

Remo passa cinq ans dans un régiment de ligne.

Il y perfectionna ses habitudes de paresse et d'insouciance. Instruit, on l'employa aux écritures. Au bout d'un an on le nomma fourrier, au bout de deux, sergent-major; cette fonction le dispensant d'exercices, ses journées s'écoulaient dans sa chambre de sous-officier, nue et blanchie à la chaux avec quelques pochades aux murs. Il se levait à neuf heures, vaquait à des besognes de comptabilité, sa capote galonnée ouverte en robe de chambre, puis descendait à la pension des sergents. Il passait une heure au café après avoir porté le rapport au commandant de la compagnie. Le soir, ses collègues et lui partaient en vadrouille pendant que les élèves fourriers copiaient les feuilles de journées au bureau. Souvent, l'hiver, on jouait, au quartier même, dans la chambre d'un sergent-major, la couverture grise du lit tendue à la fenêtre par

crainte de l'adjudant de semaine. Et autour d'une table où flambait le punch longuement remué, les pipes allumées, on taillait un bac; les cartes usées volaient, les pièces de cinq francs s'entassaient devant le banquier, tandis que des loustics lâchaient des calembours gras.

Un soir, Remo s'installa au jeu avec trois francs dans sa poche. Il les mit et gagna. Il doubla sa mise, gagna encore, redoubla, gagna toujours, mais finit par tout perdre sur un coup de deux louis. La chance était pour lui en somme, et il fallait se retirer en pleine veine. Remo hésita un moment, puis alla chercher dans un tiroir cinq francs de monnaie; c'était l'argent de la compagnie, le prêt des hommes pour le lendemain. Il jeta les pièces sur le tapis vert, sale et égratigné par endroits.

— Les mises sont faites?

— Oui, vas-y.

Vivement, d'un geste nerveux, le banquier reprit les cartes, brassa, fit la donne.

— Neuf d'abat! dit-il, en jetant son jeu. Les pontes perdaient. Remo, fiévreux, hésitant, finit par emprunter encore cinq francs à la caisse.

Il perdit quatre-vingt-dix francs dans la nuit, tout le prêt.

Bébé-rose était très aimé à la compagnie, mais les caporaux et les soldats aimaient aussi leurs centimes de poche. On attendit deux jours, trois jours...

Il avait écrit tout de suite à sa mère, pour implorer des fonds, évoquant l'image du Conseil de guerre, parlant de se tuer.

Malheureusement on le savait fort attaché à sa peau. Ce fut M. van Derben qui répondit.

Le cinquième jour, un caporal vint frapper sur l'épaule de Remo et lui campa bien en face:

— Major, si nous ne touchons pas le prêt demain matin, je conte tout au vieux.

Éperdu, Remo envoya à sa famille une dépêche, trois interjections désespérées.

Le soir il reçut deux cents francs par mandat télégraphique.

On se gênait là-bas. M. van Derben occupait une place de cinq mille francs dans une compagnie d'assurances; cela presque seul faisait vivre la famille.

Aussi, Remo pleurait comme un enfant faible qu'il était lorsqu'il fallait implorer des siens un nouveau sacrifice pécuniaire. Il jurait de ne

plus jouer, et jouait le soir même pour renvoyer ses gains à son père.

Remo passa la dernière année à se féliciter d'être de la classe. Puis, l'instant venu de la libération, il se sentit tout triste: elle lui apparut soudain très douce à travers le prisme du souvenir, cette vie mêlée de discipline et de vadrouilles entre sous-officiers.

Revenu à Amiens, Bébé-rose y resta deux mois à revoir d'anciens camarades de collège et à fumer des pipes près de ses parents, le soir au coin du feu, en vareuse et en pantoufles.

Cette bonhomie calme d'intérieur lui plaisait, et mollement, il se laissa envahir par la muette intimité des villes de province. Son caractère malléable se pliait vite à tous les milieux, pourvu qu'aucune contrainte ne le troublât.

Parfois, en tête à tête avec sa mère, il causait avenir. Mme van Derben redoutant sa faiblesse et les entraînements, cherchait à le marier, et lui se laissait faire, approuvant d'un geste ou d'un: *mon Dieu oui, ça serait peut-être le mieux.* Seulement, il fallait se créer d'abord une position et d'y songer Remo n'avait garde.

Pourtant, au bout de deux mois, M. van

chambre, ouvrir le verrou et se faire entendre de lui.

Saisi d'une épouvante bien compréhensible, en présence du spectacle qui lui était offert dans la chambre de ses parents, le fils Laurand s'élança au dehors en criant : au secours !

Les voisins accoururent nombreux et relevèrent la victime, la mirent sur le lit du fils Laurand et lui donnèrent des soins.

M. Grosteffan, commissaire du quartier, prévenu en toute hâte, lui aussi, arrivait immédiatement et procédait aux constatations d'usage.

On ne saurait se faire une idée de l'aspect terrifiant de la chambre où s'était déroulé le sombre drame.

Du sang partout, sur le parquet, sur le lit, près de la porte, sur les draps tout rouges ; au milieu, le cadavre déjà rigide de Laurand.

Sur le sol, entre le lit et la porte, une trace sanglante marquait le trajet accompli par la femme Laurand pour venir chercher les secours de son malheureux fils.

M. le commissaire de police se préoccupa des soins à donner à la victime. Il envoya des agents, dans toutes les directions, pour chercher des médecins.

M. le docteur Delaitre arriva le premier et fit un pansement à la gorge, mais sans conserver aucun espoir.

La femme Laurand eut assez d'énergie pour donner, par signes, des explications suffisantes pour reconstituer le drame dans toutes ses parties.

Ce sont ces explications que nous venons de reproduire.

Comme on l'avait malheureusement prévu, dès la découverte du crime, la femme Laurand ne devait pas survivre à ses nombreuses et très graves blessures.

En effet, à 8 heures du matin, elle succombait, après avoir, dans les termes les plus touchants qui impressionnèrent vivement les témoins de cette lugubre scène, recommandé ses trois enfants à M. le commissaire de police Grosteffan.

Les enfants ont trouvé provisoirement un asile chez des voisins.

L'autorité a promis qu'il serait pris, à l'égard des malheureux enfants, les mesures nécessaires.

Nous avons dit que la cause de cet affreux malheur était la jalousie. Rien, paraît-il, dans la conduite de la femme Laurand, ne pouvait justifier les soupçons de son mari.

De l'avis de tous les voisins, la femme Laurand était travailleuse, économe, rangée et tenait bien son ménage.

On a même retrouvé, après sa mort, une somme d'argent, résultant de ses économies, assez importante si l'on tient compte de la situation modeste de la famille.

Les époux Laurand étaient âgés, l'un et l'autre, d'une quarantaine d'années.

La nouvelle du drame a produit, dans toute la ville, une profonde impression ; on ne s'entretenait que du crime et des circonstances horribles qui l'ont accompagné.

Une foule nombreuse n'a cessé de stationner, pendant toute la journée de dimanche, devant le n° 47 de la rue Molière.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### LES OBSEQUES

Hier soir, à 3 heures, ont eu lieu les obsèques de l'assassin et de sa malheureuse victime.

Par les soins intelligents de M. le commissaire de police Grosteffan, deux corbillards ont été amenés à la maison du deuil.

Dans le premier, le cadavre de la pauvre femme a été déposé, et sur son cercueil le clergé de l'église Saint-Etienne a dit les dernières prières et donné les suprêmes bénédictions.

C'est derrière ce corbillard que les petits enfants et les amis de la famille se sont mis en marche jusqu'à l'église.

A une distance convenable suivait le corbillard de l'assassin.

Arrivé à l'église, le corps de la victime a été conduit jusqu'à l'autel où l'office des morts a été célébré.

Pendant tout le temps qu'a duré la cérémonie, le corbillard, où reposaient les restes de l'assassin, est resté sur l'avenue de Grammont.

Après l'office, le cortège s'est rendu au cimetière de la Salle où a eu lieu l'inhumation religieuse pour la femme, sans les prières de l'Eglise pour le mari.

(Messager.)

#### LES HIVERS RIGoureux

1009. Tous les fleuves de l'Italie sont gelés.

1067. Toutes les rivières de France sont gelées.

1400. Semailles détruites. Famine.

1433. Le Pô est gelé.

1150. La mer gèle sur les côtes de Hollande.

1214. Tous les fleuves de France sont gelés.

1220. Des voitures chargées traversent la mer Adriatique.

1236. Le Danube est gelé pendant un mois.

1288. Le Rhin gèle en Suisse.

1305. La Manche gèle jusqu'à trois lieues de distance des côtes.

1316. Les glaces renversent tous les ponts à Paris.

1323. La mer Méditerranée est couverte de glaces.

1334. Les rivières gèlent en Provence.

1364. Le Rhône gèle à 45 pieds de profondeur.

1408. Grand hiver. La mer est gelée entre la Norvège et le Danemark.

1422. Le vinaigre gèle dans les caves.

1430. On va sur la glace, du Danemark en Suède.

4434. Trois mois de gelée continue à Paris.

4468. En Bourgogne, le vin est gelé. On le coupe avec des haches.

1507. Le port de Marseille est gelé.

1564. Le Rhône est gelé à Arles.

1594. La Méditerranée gèle à Marseille.

1603. Le vin gèle dans les caves.

1638. La mer Baltique gèle sur un espace de 5 à 6 lieues.

1665. Le froid atteint à Paris 22 degrés.

1695. Le vinaigre gèle dans les caves.

1709. Le froid dépasse 23 degrés à Paris. La Manche et la Méditerranée gèlent. A Paris, le vin gela dans les tonneaux. Des cloches cassèrent en sonnant.

1783. 19 degrés de froid à Paris. La Seine est gelée pendant deux mois entiers.

1788. 17 degrés de froid à Marseille. La Manche fut couverte de glaces.

1795. 42 jours de gelée continue à Paris. 23 degrés de froid.

1830. 17 degrés de froid à Paris. La Loire est gelée.

1840. 17 degrés le 15 décembre, jour de l'entrée à Paris des cendres de Napoléon.

1846. 34 degrés à Pontarlier.

1871. 23 degrés à Paris.

1879. 22 degrés à Paris. Banquise de la Loire, à Saumur.

#### « QU'EST-CE QUE ÇA DIT ? »

Le Petit Journal publiait ces jours-ci la note suivante :

« Trois Parisiens, un dessinateur, un compositeur de musique et un comédien se réunissaient, il y a quinze jours, pour tâcher, à eux trois, d'inventer un bibelot nouveau qui put être, à l'époque du jour de l'An, vendu comme la « question du jour ».

« Ils ne furent pas très longtemps en mal d'imagination et bientôt ils avaient trouvé la nouvelle question qu'ils dénommèrent ainsi : *Qu'est-ce que ça dit ?*

« Ce petit jouet consiste en un rectangle de carton découpé géométriquement qui, placé entre un foyer de lumière et une surface blanche, laisse apparaître la silhouette du Président de la République.

« C'est ingénieux, fort innocent, et, dans l'esprit des auteurs, ce bibelot ne pouvait nullement constituer une offense vis-à-vis du chef de l'État.

« Mais il paraît qu'à la préfecture de police on en a jugé différemment, car mercredi soir et jeudi les agents ont saisi un grand nombre des exemplaires de la question et arrêté plusieurs des camelots qui la vendaient.

« Cette mesure paraît vraiment bien excessive, et il faut y mettre de la bonne volonté pour incriminer l'inoffensif joujou.

« M. Carnot, nous en sommes certains, a été le premier à rire de : *Qu'est-ce que ça dit ?* »

Le Petit Journal doit faire une erreur de

date, car il y a plus de deux mois que nous avons vu, à Angers, un : *Qu'est-ce que ça dit ?*

A moins que les inventeurs de Paris ne soient que les imitateurs de la province.

#### MARCHÉS

BRISSAC. — Marché du 1<sup>er</sup> janvier

Froment vieux, le d.-d., 3 95. — Seigle, 2 40. — Orge, 2 50. — Avoine hiver, 4 85 ; avoine été, 4 70. — Noix, 2 70. — Châtaignes, 4 fr. — Foin, la charretée (4,050 kilog.), 55 fr. — Paille, 30 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 20. — Poulets, la couple, 3 50. — Canards, 3 fr. — Dindons, 42 50. — Œufs, la douzaine, 4 25. — Pain, les 6 kilog., 2<sup>e</sup> qualité, 4 90. — Vin rouge, la barrique, 140 fr. — Vin blanc, 150 à 160. — Bœuf, le 1/2 kil., » 80. — Vache, » 75. — Veau, » 80. — Porc, » 70.

#### MINISTÈRE DES FINANCES

### Émission de Rentes 3 0/0

Souscription publique le 10 janvier 1891

Le Ministre des Finances a été autorisé par la loi du 24 décembre 1890 à réaliser au moyen d'une Émission de Rentes 3 0/0 une somme de 869,488,000 fr. destinée à rembourser diverses obligations du Trésor ou à suppléer à des émissions d'obligations antérieurement autorisées.

Ces rentes seront émises au taux de 92 f. 55

Les versements seront échelonnés ainsi qu'il suit :

Le jour de la Souscription (10 janv.)	43 fr. »
A la Répartition	45 »
Le 1 <sup>er</sup> Avril 1891	45 »
Le 1 <sup>er</sup> Juillet 1891	45 »
Le 1 <sup>er</sup> Janvier 1892	45 »
Le 1 <sup>er</sup> Juillet 1892	17 55
Total	92 fr. 55

On souscrit :

Dans les Départements : à la Caisse des Trésoriers-Payeurs généraux, des Receveurs des Finances et des Percepteurs désignés par le Ministre des Finances.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup <sup>er</sup> , la boîte, p <sup>r</sup> 6 personnes	0.85
— — — — — 3 personnes	0.50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes	0.85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes	0.50
Asperges de 1 <sup>re</sup> qualité à la boîte	1.30
— — — — — très grosses d'Argenteuil	2.50
Jardinière, Macedoine Fonds d'artichauts, Tomates.	
Choucroute de Strasbourg.	
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article Foies gras et Pâtés de gibiers dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.	
Baisse de prix : Sucre, 4 fr. 05 le kilog.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Derben eut avec son fils un grave entretien. Le lendemain, Remo prit le train de Paris, très résolu au travail, et les poches bourrées de recommandations à des hommes politiques ou des gens du monde. Il était sorti enfin de son nirvānah pour solliciter ces lettres aux uns et aux autres, et partait tout confiant dans son étoile.

Cette reprise de volonté dura cinq jours, au bout desquels Remo, qui était entré au Crédit Lyonnais à deux mille francs d'appointements, lâcha cette place.

Alors commença pour lui la vie de hasard, de gains subits et d'effondrements, de volupté et de misère ; cette vie d'irréguliers qui rappelle les aventures du corsaire et du trappeur ; vie de délire, horrible aux yeux du bureaucrate, exquise pour des centaines et des milliers de réfractaires qui la traînent sur l'asphalte de Paris.

Bébé-rose devint bientôt une actualité dans la bohème du high-life. On le vit, l'été, à Auteuil, à Vincennes, assidu au pesage, risquant ses lendemains sur les poids d'un handicap ou les combinaisons d'un jockey.

Les courses suspendues, à la mi-décembre, soigneux de sa santé et attiré par la roulette,

il émigrait vers les plages du midi.

En mai, il reparaisait au boulevard, avec les hirondelles et les croupiers.

Quand la veine soufflait, Remo s'installait, à l'heure de l'absinthe, au retour des courses, sur la terrasse d'un café, entre l'Opéra et la rue Drouot. Il allumait un havane bien sec, versait savamment l'eau sur la boisson verte et, la face animée, joyeux de vivre, racontait à ses amis les coups de la nuit précédente ; puis il dinait dans un restaurant chic et attendait aux Folies-Bergères ou à l'Eden l'heure solennelle du baccara.

Mais il y avait les semaines de déche.

Alors les mêmes amis, en dégustant l'apéritif, voyaient passer sur le trottoir un monsieur grave, vêtu de noir, et traînant sous le bras une serviette.

— Tiens, souriaient-ils, voilà Bébé-rose qui va chez les ministres !

Dans cette locution, « Je vais chez les ministres », Remo confondait toutes ses démarches vagues à la recherche d'une lucrative sinécure. Les ministres, c'étaient les chefs de bureaux desquels il implorait une petite place à une table encombrée de dossiers administratifs, près d'une fenêtre ouvrant sur des jar-

dins désolés de la rive gauche ; c'étaient les reporters qui lui faisaient rédiger le sport ou la bourse, en quatrième page ; c'étaient encore les agents d'affaires ou les agents de publicité auxquels il rabattait des clients. Puis, Remo finissait par surprendre quelque télégramme diplomatique et se remettait à flot sur un coup de bourse, car il gardait chez un coulisier une couverture de quelques cents francs, qu'il ne vendait pas, même aux plus rudes jours de déche.

Confiant dans cette couverture, il méditait ses grands coups. Comme tout joueur illusionniste, Remo combinait de gigantesques entreprises qui devaient l'enrichir en quelques mois, jeter à ses pieds des châteaux en province et des hôtels aux Champs-Élysées. Il comptait aussi sur cette éclatante fortune pour liquider le stock des vieilles dettes, car, au fond de cette existence aventurière, sa conscience restait pure.

Mais pourquoi s'inquiéter ? Il croyait en son étoile.

Ses amis lui prêtaient cent sous pour dîner, et lui, souriant, les prunelles ardentes, fixait le minuscule remboursement au jour où le grand coup aboutirait. Alors, sous le sceau du

secret, il confiait son idée : avec sa couverture et l'appui des banquiers, il accaparait ceci ou cela, un jour les vins d'Algérie ; le lendemain, le taba des Antilles. Plus sa poche était vide, plus Remo accaparait ; les jours de misère noire, il roulait Rothschild.

L'audace de pareilles illusions secouait sa torpeur et lui communiquait un courage momentané. Incapable d'exécuter une besogne sous l'ordre d'autrui, il possédait l'énergie très personnelle des brasseurs d'affaires, passait des nuits à préparer ses plans. Chaque affaire avait son dossier, où se concentraient deux ou trois prospectus et quelques lettres de renseignements, le plus souvent de nulle importance.

(A suivre.)

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 6 janvier, la Petite Mariée.  
Jeudi 8 janvier, Carmen, opéra en 4 actes.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

### Sirope Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 3 JANVIER 1891

Froment-commère, l'hectolitre	20 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 70	Veau	2 —
Méteil	15 35	Mouton	2 40
Seigle	11 —	Porc	1 60
Orge	12 75	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 25	Dindonneaux	13 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	28 —	Oies	11 —
Haricots rouges	26 —	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	—	(Eufs la douzaine	1 35
Noix	16 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	10 —	780 kilog.	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	60 —
Son	13 —	Paille	30 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	58 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	les 52 kilog. 500	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 35	—	id. 2 <sup>e</sup>	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 33 66	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
		Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.		
Souza et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120
Cidre de Bretagne	la barrique	40 à 45
Cidre de Normandie	—	45 à 50
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	66
Vinaigre de vin	—	24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 20 » à » »	de 9 75 à » »	de 8 75 à » »
Saumur, de 19 25 à 19 50	de 8 75 à » »	de 8 75 à 9 25
Cholet, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Baugé, de 18 50 à 19 » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »
Segré, de 19 50 à » » »	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Beaupréau, de 18 50 à 18 75	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Montfaucon, de 18 75 à » » »	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Montrevault, de 18 75 à » » »	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Chemillé, de 20 » à 20 50	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Champocéaux, de 18 75 à 19 25	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
St-Flour-le-Vieil, de 18 75 à 19 25	de 9 » » à » »	de 9 » » à » »
Vilhers, de 18 75 à 19 25	de 9 » » à » »	de 8 50 à » »
Brissac, de 19 25 à » » »	de 9 50 à » »	de 9 50 à » »
Chalonnnes, de 18 75 à » » »	de 8 75 à 9 »	de 8 75 à 9 »
Doué, de 18 75 à 19 » »	de 8 75 à 9 »	de 8 75 à 9 »
Nantes, blés américains, de 25 25 à 26 50	les 100 kilos.	
Bons blés français, de 25 » » à 25 85	les 100 kilos.	

MAGASIN PITTORESQUE

Rue Palatine, 5, à Paris.  
 M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.  
 Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
 Union postale . . . . . 13 fr.  
 Sommaire du 30 décembre 1890 :  
 TEXTE. — L'hôtel de ville de Bruxelles. — Tunisie (suite et fin). — Fête de Noël en Autriche (suite et fin). — Cloître de Belem, M. G. Laire. — L'Allemagne à Paris (suite et fin). — Deux vases de pharmacie, M. Alfred Darcel. — Allo ! Allo ! nouvelle (suite et fin), M. Jean Sigaux. — Un problème. — Un filtre applicable aux fontaines publiques.  
 Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable

Un Jardin avec Pièce d'eau VASTE REMISE ET GRENIER AU-DESSUS

Le tout situé à Saumur, quartier de Nantilly, d'une superficie de 10 ares.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (948)

A Louer présentement MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

**GUERISON**  
 Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
 MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIÉES considérées comme incurables par les Médecins les plus célèbres  
 Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
 S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

TAILLE DES ARBRES & entretien des Jardins

Victor MONTAUDON

Horticulteur-Fleuriste Rue de Poitiers, n° 39, SAUMUR  
 Successeur de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GAUGAIN

Plantes d'ornement, Fleurs coupées et en pot, Bouquets pour fête et mariage, Corbeilles.

M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, demande un PETIT CLERC, sachant très bien écrire.

CIDRE doux, 25 f., 230 lit., MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (940)

Changement de Domicile

M<sup>me</sup> RIOBÉ, sage-femme, rue Saint-Nicolas, prévient qu'elle habite maintenant RUE DU PORTAIL-LOUIS, 33.

Prend des pensionnaires à de prix très modérés. (927)

LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE  
**CYCLES-ROCHET**  
 74, Rue de la Folie-Regnault, Paris  
 Nouvelles et Splendides Machines  
 DEMANDER PARTOUT CETTE MARQUE qui sera le succès de l'année.  
 M. DESSERT, représentant de la Maison, visite en ce moment la Région.

Pépinières du Sud-Ouest  
**VIGNES AMÉRICAINES**  
 PLANTS RACINÉS, GREFFÉS, ENTIÈREMENT SOUDÉS  
 Authenticité, fraîcheur et dimensions garanties.  
 Adresse postale et télégraphique : CARRIÈRE, Royan (Charente-Inférieure)  
 Représentant pour les arrondissements d'Angers et de Saumur : M. SAUGE, Pépiniériste, à Rochefort-a.-Loire, Mar. du Gâtelaigue sur demande.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE  
 Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BIANGE, SAUMUR  
**PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>**  
 Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.  
 M. PILLET a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à l'occasion du Jour de l'An, il met à sa disposition un grand choix de Pianos neufs et surtout d'occasion.  
 Jusqu'au Jour de l'An, ces instruments (COMME ÉTRENNES) seront réduits de 10 0/0 au-dessous des prix ordinaires.  
 Vous trouverez également un bon choix d'instruments divers, voire même PETITS VIOLONS, PETITS TAMBOURS et PETITS CLAIRONS, etc., pour enfants.  
**PIANOS. — MUSIQUE**  
 Pillet-Bersoullé, Saumur

IMPRIMERIE P. GODET  
 SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

Impressions commerciales et administratives  
**CARTES DE VISITE**

Imprimées . . . . .	4.50	Gravure sur pierre . . . . .	2.70
— . . . . .	2 »	— . . . . .	3 »
— . . . . .	2.50	— . . . . .	3.55
Plus de 80 modèles différents.		Gravure cuivre ou taille-douce . . . . .	4 »
Par quantités, 1 fr. 25 et 1 fr.			

Cartes visite deuil, bordures toutes grandeurs  
 Enveloppes fermoir pour cartes de visite : 0,90.

**ÉPICERIE CENTRALE**  
 28 et 30, rue Saint-Jean  
 Articles de Noël & du Jour de l'An  
**CONFISERIE**  
 MARRONS GLACÉS  
 Bonbons de chocolat  
 Fruits glacés  
 GATEAUX  
 DE NOËL  
 \*  
**ÉTRENNES 1891**  
 Dans nos Magasins, à partir du 22 Décembre.  
 Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.  
**MAISON P. ANDRIEU**

**ÉTRENNES 1891**  
**ÉPICERIE PARISIENNE**  
 IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans.  
 Dragées, depuis 80 cent. le 1/2 kil. — Pralines, depuis 1 fr. le 1/2 kil. — Assortiment de Bonbons surfin à 4 fr. 80 le 1/2 kil. — Assortiment extra fin, 2 fr. 50. — Fondants, Bonbons chocolat, Dragées et Pralines à la vanille, Marrons glacés (double vanille), le 1/2 kil., 2 fr. 50. — Fruits confits glacés.  
 Liqueurs (toutes sortes) : le litre, 1 fr. 50., 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. — Guignolet Combiér, 2 fr. 35. — Liqueurs de grandes marques, bon marché exceptionnel. — Rhums naturels, depuis 2 fr. le litre. — Vins mousseux, Saumur et Champagne, Bordeaux et Bourgogne, crus et âges authentiques.  
 Assortiment le plus varié de Cartonnages, Coffrets laques, Porcelaines et Vannerie fine.

**LEON FRESCO**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
 Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER

<b>FONDS</b>		<b>VALEURS FRANÇAISES</b>		<b>Nord</b>	1847 50	<b>OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER</b>		<b>VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)</b>	
3 0/0 . . . . .	94 90	Banque de France . . . . .	4350 —	Orléans . . . . .	1500 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	388 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	518 —
3 0/0 amortissable . . . . .	95 75	Banque d'Escompte . . . . .	570 —	Ouest . . . . .	1030 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .	392 —
4 1/2 1883 . . . . .	104 05	Comptoir national d'Escompte . . . . .	630 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1438 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	467 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .	33 —
<b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b>		Crédit Foncier . . . . .	1310 —	Transatlantique . . . . .	627 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	461 25	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .	33 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	549 —	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	635 —	Canal de Panama . . . . .	46 25	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	416 50	— obligations à lots . . . . .	102 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	535 50	Crédit Lyonnais . . . . .	825 —	— Suez . . . . .	2425 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	458 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	600 —
— 1869 3 0/0 . . . . .	425 —	Crédit Mobilier . . . . .	430 —	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>		<b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	—
— 1871 3 0/0 . . . . .	410 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	585 —	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	96 30	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	431 75	— 1889 4 0/0 . . . . .	98 15
— 1875 4 0/0 . . . . .	532 —	Société Générale . . . . .	497 50	Dette d'Égypte 6 0/0 . . . . .	484 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .	436 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	18 35
— 1876 4 0/0 . . . . .	531 —	Est . . . . .	880 —	Extérieur 4 0/0 . . . . .	78 —	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .	439 50	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	—
— 1886 3 0/0 . . . . .	412 —	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1481 25	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	93 25	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	452 50	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)</b>	
Bons de liquidation . . . . .	506 —	Midi . . . . .	1325 —	Italie 5 0/0 . . . . .	94 40	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	438 75	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	507 —
				Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	441 —				

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

Certifié par l'imprimeur soussigné,

MAIRE,